

Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 21 mai 2025 à 9 h 32 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers, Steve Moran, président, Edmond Leclerc, Daniel Champagne et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Mélisa Ferreira, attachée politique et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Mike Duggan, conseiller, district de Pointe-Gatineau, Marie-France Laviolette, directrice par intérim, Ressources humaines et Rachel Rivard, cheffe de service, Communications.

CE-2025-383

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 30 AVRIL ET 7 MAI 2025

CONSIDÉRANT QU’une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 30 avril et 7 mai 2025 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2025-384

RETRAIT TEMPORAIRE D'ESPACES DE STATIONNEMENT SUR LA RUE EDDY POUR L'INSTALLATION DE PLACOTTOIRS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE l’aménagement d’espaces éphémères est une des actions découlant du plan de relance du cœur du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la rue Eddy a été ciblée pour des projets de piétonnisation et d’aménagements temporaires en 2025 en raison de son potentiel de dynamisation et de mobilisation de la communauté, dans la poursuite des interventions des années précédentes;

CONSIDÉRANT QUE les placottoirs installés sur l’espace 450 et 467 permettront de créer des espaces de cohabitation urbaine :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification temporaire à la réglementation du stationnement pour réserver les espaces de stationnement 450 et 467, du 1^{er} juin au 31 octobre 2025, afin d’y installer des placottoirs.

Adoptée

CE-2025-385

REJET - SOUMISSION 2024 SP 247A - SERVICES PROFESSIONNELS - RELEVÉS BATHYMÉTRIQUES ET DE STRUCTURES EN RIVIÈRES - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a lancé, le 22 octobre 2024, un premier appel d'offres public pour les services professionnels de relevés bathymétriques et de structures en rivières et aucune soumission n'avait été reçue;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a lancé, le 6 février 2025, un deuxième appel d'offres public pour les services professionnels de relevés bathymétriques et de structures en rivières;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis de la seule soumission s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection dépassent largement les disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la seule soumission s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection dans le cadre de l'appel d'offres 2024 SP 247A et autorise le Service de l'approvisionnement responsable à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2025-386

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - HATCH LTÉE - 2023 SP 030 - RÉFECTION DE L'USINE D'ÉPURATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE GATINEAU - LOT 1 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - DENIS GIROUARD - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2023-187 du 15 mars 2023, a adjugé un mandat de services professionnels à la firme Hatch Ltée au montant de 414 588,35 \$ incluant les taxes, pour la réalisation de l'analyse de constructibilité pour le projet de réfection de l'usine de production d'eau potable du secteur de Gatineau (UPEP Gatineau) – Lot 1;

CONSIDÉRANT QUE des ajustements par délégation de pouvoir (DP 194281) totalisant 20 477,05 \$ incluant les taxes, ont été autorisés à la firme Hatch Ltée pour la préparation d'un rapport géotechnique des paramètres de référence (GBR);

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 194281 pour un montant total de 20 477,05 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement des honoraires professionnels supplémentaires encourus au montant de 47 795,11 \$ incluant les taxes, à la firme Hatch Ltée, et ce, sans impact budgétaire, dans le cadre du lot 1 des travaux de réfection de l'usine de production d'eau potable du secteur de Gatineau, portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 68 242,16 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du mandat, à la suite de ces ajustements, représente un montant de 482 830,51 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-387

SOUSSION 2024 SP 314 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX DU CHEMIN VANIER - SERVICES DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES, DU PLATEAU ET DE MITIGOMIJOKAN - CAROLINE MURRAY, BETTYNA BÉLIZAIRE ET ANIK DES MARAIS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme QDI, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, pour les services d'ingénieurs-conseils spécialisés en génie civil pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour le projet de réfection du chemin Vanier, entre le chemin Pink et la rue de Vernon, pour un montant total de 324 553,15 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mars 2025, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme QDI à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet du « Prolongement des services municipaux du chemin Vanier »;
- autorise la firme QDI à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet du « Prolongement des services municipaux du chemin Vanier »;

- confirme l’engagement de la Ville à soumettre au ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-388

SOUSSION 2024 SP 528 - AMÉNAGEMENT D'UN LIEN CYCLABLE SUR LA RUE ERNEST-GABOURY - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - CATHERINE CRAIG-ST-LOUIS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage GIP (GIP Paving), 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour l’aménagement d’un lien cyclable sur la rue Ernest-Gaboury, entre le boulevard La Vérendrye Ouest et la rue de la Côte-des-Neiges, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 893 636,42 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 28 avril 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-389

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT – RUE MACLAREN EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM – EDMOND LECLERC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue MacLaren Est, dossier RS-24-297, comme illustré au plan numéro CRO-24-461 du 19 décembre 2024, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
MacLaren Est	Est	D’un point situé à 30 m au nord de la rue Church, sur une distance de 120 m vers le nord	15 minutes, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin
MacLaren Est	Est	D’un point situé à 180 m au nord de la rue Church, sur une distance de 100 m vers le nord	15 minutes, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service de la mobilité, conformément au plan numéro CRO-24-461 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2025-390

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LA RÉALISATION DES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSEE À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR 2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit réaliser des travaux de marquage de chaussée sur tout son territoire dans le cadre des contrats annuels de marquage et également dans le cadre des différents projets de travaux routiers;

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de l'Outaouais (STO) doit ponctuellement réaliser des travaux de marquage de chaussée sur son réseau situé à l'intérieur des limites de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les travaux s'effectuent généralement de nuit pour des raisons de sécurité, d'efficacité et de qualité;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devraient se tenir entre les mois de mai et novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soient du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser la réalisation des différents travaux de marquage de chaussée à l'intérieur des limites du territoire de la ville de Gatineau pour 2025.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-391

SOUMISSION 2024 SP 300 - LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE ET D'ÉLEVATION - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les divers services et plus particulièrement le Service des travaux publics à procéder à la location d'équipements de levage et d'élévation nécessaires en fonction des taux de location journalière et hebdomadaire, des taux de mobilisation et de démobilisation, selon la disponibilité, conformément aux soumissions reçues, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'IPC de la période se terminant trois mois précédant la date anniversaire. De plus, le contrat pourrait être renouvelé pour deux années optionnelles supplémentaires.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets 2026, 2027 et 2028 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-392

SOUSSION 2024 SP 246 - ENTRETIEN MÉNAGER - DIVERS ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge des contrats aux firmes suivantes pour les services d'entretien ménager, pour une période de trois ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :
 - HD Maintenance, 424-830, boulevard Ford, Châteauguay, Québec, J6J 4Z2, pour les édifices indiqués au tableau A pour un montant total approximatif de 2 537 866,68 \$ incluant les taxes;
 - Ressources immédiates inc., 8150, boulevard Henri Bourassa, bureau 202, Québec, Québec, G1G 4C9, pour les édifices indiqués au tableau B pour un montant total approximatif de 495 139,84 \$ incluant les taxes;
 - Placement UP inc., 207, rue Cousins, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 5T6, pour les édifices indiqués au tableau C pour un montant total approximatif de 45 754,30 \$ incluant les taxes;
- rejette les soumissions de la firme Placement UP inc. pour les articles 63, 67, 71, 72, 73, 74 et 75 de la Formule de soumission parce que les prix soumis sont anormalement bas.

Les contrats seront d'une durée de trois ans prenant effet le 25 mai 2025 avec la possibilité de les renouveler pour deux périodes additionnelles d'une année chacune.

Après la première année des contrats, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des édifices concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds au budget des années 2026 à 2028 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-393

SOUSSION 2024 SP 525 - SERVICE DE NETTOYAGE DE PUISARDS INCLUANT LA DISPOSITION DES RÉSIDUS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 9147-9279 Québec inc. (Epursol), 47, rue Albert-Ferland, Chénéville, Québec, J0V 1E0, pour le service de nettoyage de puisards incluant la disposition des résidus pour une durée de deux saisons, pour un montant total approximatif de 672 028,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 31 mars 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue.

Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} mai 2025 et prendra fin le 1^{er} décembre 2026 et pourra être renouvelé pour quatre saisons additionnelles d’une saison, ce qui porterait la valeur totale du contrat à 2 016 086,63 \$ incluant les taxes.

Dans le cas où le contrat est renouvelé, les prix unitaires seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l’octroi du contrat et est également autorisé à prévoir les sommes aux budgets de 2025 à 2030 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210	0061	0075	10298.01	STP AEDS - Puisards et regards	336 014,44 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-394

SOUSSION 2025 SP 007 - PROGRAMME DE RESURFAÇAGE 2025 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 960, chemin Edelweiss, Gatineau, Québec, J0X 3G0, pour le programme de resurfaçage 2025, pour un montant total approximatif de 2 297 930,85 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 18 février 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210	0061	0085	10346.01	STP VOI – Ajustement des structures	309 258,76 \$
63210	0061	0061	20788.04	STP- TP - Méga Rapiéçage 2025	657 078,22 \$
63210	0061	0061	20788.03	STP- TP - Méga Rapiéçage 2024	322 118,69 \$
63210	0061	0061	20799.11	STP -FDI - Interventions palliatives 2025	1 009 475,18 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-395

SOUMISSION 2025 SP 010 - PROGRAMME D'INTERVENTIONS PALLIATIVES 2025 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 960, chemin Edelweiss, Gatineau, Québec, J0X 3G0, pour le programme de resurfaçage 2025, pour un montant total approximatif de 1 465 792,36 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 18 février 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210	0061	0061	20799.02	STP – FDI - Interventions palliatives 2023	122 604,36 \$
63210	0061	0061	20799.10	STP – FDI - Interventions	591 083,93 \$
63210	0061	0061	20799.11	palliatives 2024 STP – FDI - Interventions palliatives 2025	752 104,08 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-396 **SOUMISSION 2025 SP 006 - PROGRAMME DE RAPIÉÇAGE 2025**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats pour les sections 1 et 2 à la firme Eurovia Québec Construction inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0, pour le programme de rapiéçage 2025 pour un montant total approximatif de 523 891,64 \$ incluant les taxes, pour la section 1 et 264 184,96 \$ incluant les taxes, pour la section 2, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 janvier 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chaque section.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-Projet		
63210	0061	0085	10352.05	STP – VOI – Rues pavées – Général – Entretien et réparations infrastructures	788 076,60\$

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-397 **DÉNOMINATION TOPONYMIQUE - CHANGEMENT DE NOM DU PARC LAURENT-GROULX**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2010-291 du 30 mars 2010, a adopté le règlement numéro 657-2010 pour établir la liste officielle des noms de parcs et places situés sur le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie, dans le cadre de son mandat, reçoit et analyse les demandes de changements de nom pour les parcs, rues et autres lieux publics de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire souligner par une nomination commémorative ou honorifique ses lieux publics, par des événements ou des personnes qui ont marqué l'histoire de la ville ou ont contribué à son développement et son épanouissement;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec a donné un avis technique favorable pour le nom apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau jugent approprié d'officialiser la désignation du parc et lieu apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie a analysé les suggestions et a recommandé le changement de nom suivant lors de la séance du comité, le 7 octobre 2024 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le changement de nom du parc Laurent-Groulx, numéro de lot 1 085 789 pour « parc Louise-Boudrias », avec une mise en vigueur le 1^{er} août 2025.

Adoptée

CE-2025-398 DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - LE CENTRE INTER-SECTION - 78, CHEMIN EARDLEY - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVE BOIVIN

CONSIDÉRANT QUE l’organisme Centre Inter-Section a demandé d’être exempté des taxes foncières pour l’immeuble situé au 78, chemin Eardley à l’exception de 12 logements;

CONSIDÉRANT QU’en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s’il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s’en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l’effet d’exempter des taxes foncières, l’organisme Centre Inter-Section pour l’immeuble situé au 78, chemin Eardley à l’exception de 12 logements.

De plus, ce comité désire informer la Commission qu’advenant la tenue d’une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2025-399 DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - LE CENTRE INTER-SECTION - 74, CHEMIN EARDLEY - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVE BOIVIN

CONSIDÉRANT QUE l’organisme Centre Inter-Section a demandé d’être exempté des taxes foncières pour l’immeuble situé au 74, chemin Eardley à l’exception de 20 logements;

CONSIDÉRANT QU’en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s’il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s’en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l’effet d’exempter des taxes foncières, l’organisme Centre Inter-Section pour l’immeuble situé au 74, chemin Eardley à l’exception de 20 logements.

De plus, ce comité désire informer la Commission qu’advenant la tenue d’une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2025-400 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 AVRIL 2025 AU MONTANT DE 11 174 624 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 18 au 24 avril 2025 au montant de 11 174 624 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-401

OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'UTILISATION DES BUDGETS DE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET D'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS DES MEMBRES DU CONSEIL (PO-035) - PÉRIODE DU 7 AU 21 MAI 2025 - LISTE 1

CONSIDÉRANT les demandes de financement présentées par des organismes à but non lucratif et des institutions scolaires pour différents événements;

CONSIDÉRANT QUE des conseillères et conseillers désirent subventionner ces projets à même les sommes disponibles à la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil » :

Organismes – Institutions scolaires	Événements financés	Conseillers/conseillères	District électoral du conseiller/de la conseillère	Montants accordés
Sports Cyclistes Outaouais	Grand-Prix British 2025	Monsieur Gilles Chagnon	De Lucerne (2)	500 \$
Association Sportive pour l’Engagement Communautaire et la Diversité	CAN GATO 2025	Madame Alicia Lacasse-Brunet	De Bellevue (15)	800 \$
Le Club d’âge d’or de Templeton inc.	Projets et loisirs 2025	Madame Alicia Lacasse-Brunet	De Bellevue (15)	500 \$
Association Sportive pour l’Engagement Communautaire et la Diversité	CAN GATO 2025	Madame Tiffany-Lee Norris Parent	De Touraine (11)	500 \$
Club d’âge d’or 50 Le Baron	Activités 2025	Madame Tiffany-Lee Norris Parent	De Touraine (11)	1 000 \$
Le Gîte Ami	10 ^e anniversaire du Show du Gîte	Madame Tiffany-Lee Norris Parent	De Touraine (11)	400 \$
Club Optimiste de Templeton	Prix de présence lors d’activités	Monsieur Jean Lessard	De la Rivière-Blanche (17)	1 750 \$
Le Club d’âge d’or de Templeton inc.	Projets et loisirs 2025	Monsieur Jean Lessard	De la Rivière-Blanche (17)	800 \$
École du Ruisseau	Cadeaux de fin d’année	Monsieur Mario Aubé	De Masson-Angers (18)	250 \$

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 816-2017, ces subventions doivent être approuvées par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- l’octroi des subventions ci-haut mentionnées;

- le trésorier à émettre un chèque à l’ordre des organismes et institutions scolaires suivants, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe :

Montant	Organisme ou institution scolaire	Sous-projet	Description de sous-projet
500 \$	Sports Cyclistes Outaouais	10047.02	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Lucerne (2)
800 \$	Association Sportive pour l’Engagement Communautaire et la Diversité	10047.15	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Bellevue (15)
500 \$	Le Club d’âge d’or de Templeton inc.	10047.15	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Bellevue (15)
500 \$	Association Sportive pour l’Engagement Communautaire et la Diversité	10047.11	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Touraine (11)
1 000 \$	Club d’âge d’or 50 Le Baron	10047.11	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Touraine (11)
400 \$	Le Gîte Ami	10047.11	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Touraine (11)
1 750 \$	Club Optimiste de Templeton	10047.17	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de la Rivière-Blanche (17)
800 \$	Le Club d’âge d’or de Templeton inc.	10047.17	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de la Rivière-Blanche (17)
250 \$	École du Ruisseau	10047.18	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Masson-Angers (18)

Les fonds à cette fin seront pris à même les sous-projets détaillés dans le tableau ci-dessus.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-402

OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'UTILISATION DES BUDGETS DE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET D'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS DES MEMBRES DU CONSEIL (PO-035) - PÉRIODE DU 7 AU 21 MAI 2025 - LISTE 2

CONSIDÉRANT les demandes de financement présentées par des organismes à but non lucratif et des institutions scolaires pour différents événements;

CONSIDÉRANT QUE des conseillères et conseillers désirent subventionner ces projets à même les sommes disponibles à la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil » :

Organismes – Institutions scolaires	Événements financés	Conseillers/conseillères	District électoral du conseiller/de la conseillère	Montants accordés
Club âge d'or St-Paul Aylmer	Programmation pour la saison 2025-2026	Monsieur Steven Boivin	D’Aylmer (1)	1 000 \$
Chœur de l’île	Spectacle De Chœur de l’Île	Monsieur Steven Boivin	D’Aylmer (1)	500 \$
Chez les Simone tiers- lieu	Poursuite des activités 2025 et projets au sein de la communauté	Madame Bettyna Bélizaire	Du Plateau (3)	250 \$
Atlético Gatineau Futsal Club	Championnat canadien de futsal	Madame Bettyna Bélizaire	Du Plateau (3)	300 \$
École Notre Dame	Album de finissants	Monsieur Steve Moran	De Hull– Wright (7)	250 \$
Chez les Simone tiers- lieu	Poursuite des activités 2025 et projets au sein de la communauté	Monsieur Steve Moran	De Hull– Wright (7)	500 \$
Le Gîte Ami	10 ^e anniversaire du Show du Gîte	Monsieur Marc Bureau	Du Parc-de- la-Montagne– Saint- Raymond (8)	300 \$
Le Gîte Ami	10 ^e anniversaire du Show du Gîte	Madame Isabelle N Miron	De l'Orée-du- Parc (9)	300 \$
Chez les Simone tiers- lieu	Poursuite des activités 2025 et projets au sein de la communauté	Madame Isabelle N Miron	De l'Orée-du- Parc (9)	1 000 \$
Le Gîte Ami	10 ^e anniversaire du Show du Gîte	Monsieur Louis Sabourin	De Limbour (10)	300 \$
Association des résidents Limbour	Journée du vélo	Monsieur Louis Sabourin	De Limbour (10)	500 \$

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 816-2017, ces subventions doivent être approuvées par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- l’octroi des subventions ci-haut mentionnées;
- le trésorier à émettre un chèque à l’ordre des organismes et institutions scolaires suivants, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe :

Montant	Organisme ou institution scolaire	Sous-projet	Description de sous-projet
1 000 \$	Club âge d'or St-Paul Aylmer	10047.01	Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District d’Aylmer (1)
500 \$	Chœur de l’île	10047.01	Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District d’Aylmer (1)
250 \$	Chez les Simone tiers-lieu	10047.04	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District du Plateau (3)
300 \$	Atlético Gatineau Futsal Club	10047.04	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District du Plateau (3)
250 \$	École Notre Dame	10047.07	Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Hull–Wright (7)
500 \$	Chez les Simone tiers-lieu	10047.07	Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Hull–Wright (7)
300 \$	Le Gîte Ami	10047.08	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond (8)
300 \$	Le Gîte Ami	10047.09	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de l'Orée-du-Parc (9)
1 000 \$	Chez les Simone tiers-lieu	10047.09	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de l'Orée-du-Parc (9)
300 \$	Le Gîte Ami	10047.10	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Limbour (10)
500 \$	Association des résidents Limbour	10047.10	Aménagement, Subventions et articles promotionnels – District de Limbour (10)

Les fonds à cette fin seront pris à même les sous-projets détaillés dans le tableau ci-dessus.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-403

**AUTORISATION D'UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE - SOUMISSION
2023 SP 076-1 - LOCATION ET ACHAT D'IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS -
CAG - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2023-834 du 20 septembre 2023, adjugeait un contrat pour la location et l’achat d’imprimantes multifonctions, contrat conclu avec le Centre d’acquisitions gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2024-115 du 21 février 2024, autorisait un montant supplémentaire pour la location et l’achat d’imprimantes multifonctions, pour le Service du greffe;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 et 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec le Centre d’acquisitions gouvernementales, une entente ayant pour but de faire l’achat, la location ainsi que l’entretien d’imprimantes multifonctions;
- précisent que les règles d’adjudication des contrats par une municipalité s’appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que le Centre d’acquisitions gouvernementales s’engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la Politique de gestion contractuelle du Centre d’acquisitions gouvernementales pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d’administration du Centre d’acquisitions gouvernementales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant supplémentaire de 171 210,42 \$ incluant les taxes, pour l’ajout des différents coûts d’impression en noir et en couleur pour l’imprimante couleur aux mêmes tarifs et conditions que l’appel d’offres initial 2023 SP 076-1. Ce qui porte ce contrat au montant de 598 648,38 \$ taxes incluses.

Le coût total des contrats 2023 SP 076 et 2023 SP 076-1, représente un montant cumulatif de 1 647 515,89 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l’octroi du contrat et est également autorisé à prévoir aux budgets 2026 à 2029 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT INCLUANT LES TAXES	DESCRIPTION
0256-10443- 10443.01	171 210,42 \$	64890 – Reclasser les dépenses aux services

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-404

SOUMISSION 2024 SP 399B - MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'OPÉRATIONS DE RÉSEAU (NOC) - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Systèmes NWD (Montréal) inc., 4209, autoroute des Laurentides, Laval, Québec, H7L 5W5, pour la mise en place d'un Centre d'Opérations de Réseau (NOC), pour un montant total approximatif de 190 110,93 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 23 janvier 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme ayant satisfait au banc d’essais.

Le contrat sera valide pour trois ans, et ce, à compter de la date d’adjudication, avec la possibilité de le renouveler pour trois périodes additionnelles d’une année.

Si la Ville se prévaut des options de renouvellement, les prix unitaires fournis pour les coûts annuels récurrents d'exploitation (licences et support) seront révisés annuellement, le tout basé sur l’indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant, et ce, jusqu’à concurrence des fonds disponibles.

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63410	TI	0613	20051.02	TI - FDI - SUP. Maint. du réseau - Projet SI-23-002 - PDI informatique 2023-2027 - Projet SI- 23-002 - PDI informatique 2023- 2027. 0630932002	190 110,93 \$

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2026 à 2028 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1.
- Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil – Avril 2025

CE-2025-405

RECONDUIRE LE PROJET PILOTE DE RUE-ÉCOLE DEVANT LES ÉCOLES DU LAC-DES-FÉES ET SAINT-RÉDEMPTEUR

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau vise à améliorer la sécurité autour des écoles primaires et à favoriser les modes actifs dans les déplacements domicile-école;

CONSIDÉRANT QUE le projet pilote de rue-école s’est tenu devant les écoles du Lac-des-Fées et Saint-Rédempteur en 2024 et a connu un bon succès;

CONSIDÉRANT QUE l'école du Lac-des-Fées et l'école Saint-Rédempteur sont favorables à la continuité d'un projet de rue-école aux écoles du Lac-des-Fées et Saint-Rédempteur en 2025;

CONSIDÉRANT QUE les conseils d'établissement des écoles du Lac-des-Fées et Saint-Rédempteur appuient la réalisation d'un projet pilote de rue-école pour les écoles du Lac-des-Fées et Saint-Rédempteur pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE des plans de fermeture des rues Saint-Florent, Bisson et de Salaberry ont été soumis et approuvés par le Service de la mobilité;

CONSIDÉRANT QUE la présence policière sera assurée durant les heures de fermeture des rues Saint-Florent, Bisson et de Salaberry :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le projet pilote des rues-écoles, soit la fermeture temporaire de :

- la rue Saint-Florent, au nord de la rue Saint-Étienne, du 26 au 30 mai 2025, entre 6 h 50-8 h 00 et entre 14 h 45-15 h 30 pour l'école Saint-Rédempteur;
- la rue Bisson, entre les rues Camille-Guay et Marguerite-Bourgeoys, du 26 au 30 mai 2025, entre 7 h 45-8 h 45 et entre 15 h 15-16 h 15 pour l'école du Lac-des-Fées;
- la rue de Salaberry, entre les rues Camille-Guay et Marguerite-Bourgeoys, du 26 au 30 mai 2025, entre 7 h 45-8 h 45 et entre 15 h 15-16 h 15 pour l'école du Lac-des-Fées;
- les rues Bisson et de Salaberry, entre les rues Camille-Guay et Marguerite-Bourgeoys, les 4, 11 et 18 juin 2025, entre 7 h 45-8 h 45 et entre 15 h 15-16 h 15 pour l'école du Lac-des-Fées.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-406

CRÉATION D'UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE TECHNICIEN(NE) EN FORESTERIE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS D'UNE DURÉE DE 36 MOIS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 250 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE la dépense de 289 352,99 \$ accordée à la création de ce surcroît de travail fait en sorte que le montant total est supérieur à la somme de 250 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à créer un poste en surcroît de travail temporaire à titre de technicien(ne) en foresterie pour le Service des travaux publics d'une durée de 36 mois :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la création d'un poste en surcroît de travail à titre de technicien(ne) en foresterie pour le Service des travaux publics d'une durée de 36 mois.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 mai 2025.

Adoptée

CE-2025-407

FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - EMPLOYÉ NUMÉRO 120961

CONSIDÉRANT QUE l’employé numéro 120961 a été embauché le 16 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE depuis son embauche, l’employé présente des lacunes dans l’exécution de ses tâches et ne répond pas à l’ensemble des exigences de son poste;

CONSIDÉRANT les efforts déployés par le service concerné à offrir des programmes d’intégration additionnels et des rétroactions quotidiennes à l’employé depuis son embauche;

CONSIDÉRANT l’ensemble des faits ainsi que l’état actuel de la jurisprudence en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent la présente recommandation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fin d’emploi administrative de l’employé numéro 120961.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif